



GYPAÈTE BARBU



16/09/2016 - **LPO ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

D'une envergure de près de 2,75 m pour une taille pouvant dépasser les 1,20 m, le gypaète barbu est l'un des plus grands rapaces européens. L'individu adulte est facilement reconnaissable aux couleurs crème-orangé de ses parties inférieures et de son cou, ainsi qu'à ses yeux jaunes cerclés de rouge et son large bec fortement crochu. Les deux « touffes » de plumes noires, présentes à la base de ses mandibules, lui ont valu son nom de gypaète barbu. En vol, il est distinguable des autres vautours et particulièrement reconnaissable à ses ailes noires étroites et pointues ainsi qu'à sa longue queue étagée.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

L'espèce est rare mais grâce aux réintroductions, elle est désormais observée toute l'année sur les différents massifs montagneux de l'Isère (mais plus sporadiquement en Chartreuse).

ÉCOLOGIE LOCALE

L'espèce patrouille la montagne à la recherche de cadavres et utilise les pierriers pour casser les os. Elle dépend, tout au long de l'année, de la présence d'ongulés sauvages (bouquetins) pour sa survie. Les observations sont plus nombreuses dans le sud Vercors- zone de réintroduction- et en Oisans- zone pastorale importante.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Les jeunes sont erratiques et peuvent parcourir de grandes distances avant de revenir en général vers l'endroit où ils sont nés, de se sédentariser et de rechercher un partenaire vers 4-5 ans. L'accouplement a lieu à l'automne, la ponte entre décembre et février et le jeune reste au nid environ 4 mois. L'espèce est très sensible au dérangement pendant toute cette période.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Plusieurs actions peuvent être retenues parmi les nombreuses mesures de gestion favorables à cette espèce vulnérable. Il est par exemple important d'agir pour le maintien des activités de pastoralisme traditionnel de montagne, ces dernières pouvant permettre de ralentir, voire d'empêcher la fermeture des milieux favorables dans lesquels se nourrit l'espèce. La lutte contre les risques de collision avec les câbles aériens, notamment au sein des grands domaines skiables du département, constitue également une action pertinente à mettre en œuvre (notamment par l'intermédiaire de l'installation de signalétiques rendant les câbles plus visibles par l'espèce). Il est également important de lutter contre les sources de dérangement en limitant les projets de construction et d'aménagement d'infrastructures proches des endroits stratégiques de nidification, mais également en proposant une limitation et un meilleur encadrement des nombreuses activités sportives et récréatives de montagne (en particulier le vol libre).

LIENS

- **Fiche espèce du Gypaète barbu sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel**
(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2852) [1]